

## AVANT LE CONGRÈS DE LA F.E.N.

Les textes de préparation du Congrès de février ont été publiés dans «*L'Enseignement Public*». Sauf modifications importantes intervenant d'ici-là, on peut dès maintenant porter un jugement sur l'orientation proposée par les dirigeants de cette centrale.

Il n'est pas possible dans ces colonnes de prétendre à une analyse exhaustive des textes, pas plus qu'il ne serait sérieux de les abstraire d'un contexte d'actions dont les dernières séquences furent l'opération dite «porte-ouverte» de la mi-novembre, et la participation de la F.E.N. aux manifestations de réconciliation du 18 décembre.

### **Un point positif...**

Ainsi relèverons-nous les éléments les plus significatifs, et d'abord la prise de position concernant l'Autogestion dans la motion présentée au nom de la majorité fédérale: «...la F.E.N. considère que sous réserve d'un approfondissement de son contenu, l'autogestion, si l'on ne fait pas du mot un mythe dangereux, pourrait permettre de déterminer une forme possible d'organisation économique et sociale, en harmonie avec la planification indispensable à toute société socialiste et à condition de bien distinguer le mandat de gestion et le mandat syndical». Et le texte poursuit: «...la F.E.N. ne peut rester indifférente à certaines aspirations que traduisent les phénomènes du régionalisme».

Dépouillées des précautions de style, ces lignes signifient en bref: la F.E.N. ne participerait pas en tant que telle aux structures de l'Autogestion, mais la F.E.N. est favorable à la mise en place de l'Autogestion.

La première de ces deux propositions reprend les conclusions du S.N.I. exprimées sur ce thème lors de son Congrès de juillet 1975. Bien que la motion de la F. E. N. soit beaucoup moins explicite que le rapport du S.N.I. (1), nous aurions mauvaise grâce à ne pas saluer cette prise de position, nous qui avons les premiers dénoncé le danger d'intégration que comportait l'Autogestion pour le syndicat.

«*Distinguer le mandat de gestion et le mandat syndical*» signifie, en toute bonne foi, que la F.E.N., centrale syndicale, s'interdit de participer à la gestion d'établissements ou de services publics, à la Planification démocratique, ainsi qu'à la gestion tripartite de l'Education projetée par le C.N.A.L. Aucune équivoque ne devrait subsister à ce sujet après les précisions apportées par les interventions du Congrès.

### **Dans un contexte négatif**

Mais ce premier point positif, en admettant qu'il soit acquis, ne saurait dissiper les inquiétudes que nous exprimions récemment (2). En effet, si après le congrès du S.N.I. son Secrétaire, A. Ouliac, parlait dans un éditorial de la vocation du S.N.I. au «*Socialisme sans épithète*», la F.E.N., on l'a vu, se trouverait engagée par Henry dans le courant des «*socialistes autogestionnaires*». C'est toute la différence entre un compromis et une ambiguïté.

Le S.N.I. qui a abordé le problème de l'Autogestion sous l'aspect de l'indépendance syndicale, a défini son attitude par rapport à sa participation à l'Autogestion. Le premier danger étant écarté, le débat peut s'ouvrir sur le reste, et ne saurait d'ailleurs être évité.

La F.E.N., tout en affirmant vouloir «*distinguer le mandat de gestion et le mandat syndical*» donnerait sa faveur à un système qui rendrait ce mandat syndical inutile, puisque dans le système autogestionnaire le syndicat ne pourrait accrocher son action à aucun point d'appui.

Quelles que soient les équivoques qui planent sur le thème de l'Autogestion, on en connaît suffisamment

(1) Voir «*L'Autogestion*», *L'Anarcho-Syndicaliste* - n° 3.

(2) Voir «*C.F.D.E.T.?*», *L'Anarcho-Syndicaliste* - n° 2.

le principe: les travailleurs participent à la gestion de l'entreprise ou du service à tous les niveaux et sous tous les aspects (rémunération, conditions de travail, licenciements, etc...), le plan (dit «démocratique» puisque les travailleurs auront participé à son élaboration) devient un impératif pour chacun.

Nous ne demanderions pas aux responsables de la C.F.D.T. comment ils entendent, dans ce système, faire respecter un accord salarial de la Fonction publique, mais nous posons cette question aux responsables de la F.E.N. Nous leur demandons également ce que deviendront les conventions collectives; qui plaidera en prud'hommes au nom de qui pour faire respecter quelle législation du travail? Nous leur demandons enfin dans quelles commissions paritaires ils prévoient de faire appliquer les garanties d'un statut de la Fonction publique qui n'aura plus lieu d'exister, pour défendre des enseignants qui s'auto-géreront dans le cadre de leur «école ouverte» ou de leur Université Autonome?

Mais personne n'exigerait plus rien de la F.E.N., pas plus que des autres syndicats, dans un système qui aurait pour effet soit de les intégrer, soit de les rendre inopérants. C'est pourquoi l'attitude des dirigeants de la F.E.N. qui consiste à dénoncer un premier piège pour faire l'apologie du second est celle de Gribouille ou de Ponce-Pilate.

Il n'est pas possible de donner quitus à l'équipe dirigeant la F.E.N., ni d'apporter notre soutien à une orientation aussi dangereusement incohérente.

### **Les faussaires:**

Bien sûr, les «révolutionnaires» du S.G.E.N. (auquel les dirigeants de la F.E.N. n'ont rien d'autre à reprocher que d'être une «anomalie» tant qu'il n'a pas rejoint la F.E.N.) ne manqueront pas de stigmatiser comme aussi dérisoire que désuet un attachement à des garanties s'inscrivant dans le cadre d'un capitalisme libéral, et que le «socialisme autogestionnaire» aura rendues anachroniques.

Il est exact que l'Autogestion suppose une société sans classe, ... selon la conception du franquisme, du national-socialisme et de la Charte du Travail. C'est-à-dire en cloisonnant les travailleurs dans un puzzle d'unités corporatistes qui s'oppose à leur organisation en classe.

Quant au socialisme, à moins d'être particulièrement naïf et inculte, chacun sait que sa réalisation exige au moins deux préalables: la destruction de l'Etat bourgeois, et l'expropriation capitaliste. Nous sommes tout prêts à étudier les conditions de structures et de démocratie ouvrière les plus susceptibles d'éviter la confiscation de la révolution par une caste bureaucratique, et qui ne semblent pas a priori résider dans le triptyque «*Autogestion, Planification démocratique, Conseils Economiques Régionaux*».

Mais la question n'est pas là, et ce n'est pas notre fait. Car en janvier 1976, alors que le terme d'Autogestion traîne partout, quelle grande organisation ouvrière met à l'ordre du jour l'expropriation capitaliste et la destruction de l'Etat? Le seul projet connu est le *Programme Commun* qui fait sans cesse allusion au «secteur privé», qui appelle «nouveau pouvoir démocratique» un gouvernement de gauche, et que Marchais définissait récemment comme un programme de simples «réformes».

La C.F.D.T., pour sa part, évoque «*la mise en œuvre progressive*» de l'Autogestion et conçoit des Conseils Economiques régionaux comprenant des représentants «*des syndicats ouvriers et patronaux*»; elle précise encore: «*la Planification démocratique reste à la fois la pierre angulaire et l'objectif d'une stratégie techniquement révolutionnaire... (elle) prépare et préfigure une société autogérée*» (1). C'est clair: on met progressivement en œuvre l'Autogestion, et on déclare ensuite que c'est le socialisme.

### **Donc...**

De telles supercheries, commises au nom du socialisme, ont toujours abouti aux tragédies dont l'histoire, pourtant riche d'enseignements, devrait éviter à nos camarades de la F.E.N. les confusions regrettables que leurs textes dénotent.

Tenons-en pour preuve leur projet de motion sur la formation professionnelle: «*La difficulté est de faire coïncider à tout moment les formations reçues et les possibilités d'activité économique qu'elles offrent. Même le régime socialiste auquel nous aspirons, échappant pourtant à la loi du profit capitaliste, n'éviterait cette difficulté... L'ouverture sur le monde du travail, l'accrochage à la vie s'impose donc à tout niveau...*». Le poids que représente ce petit «*donc*», ne saurait nous échapper. La phrase précédente nous étions en régime socialiste, et le petit «*donc*», chargé de prétention démonstrative, nous ramène dans l'actualité capitaliste de 1976: «*...les contacts avec les professions s'imposent dès le début de la formation... Tout au long de la formation, la direction en pleine responsabilité sera confiée aux enseignants qui auront mission de rechercher les contacts avec la*

*profession et les moyens d'obtenir la collaboration de celle-ci. Une telle collaboration exige des études préalables auxquelles seront associés les entreprises, les syndicats ouvriers et les syndicats d'enseignants concernés».*

Qu'est ce que «*cette mission de rechercher les contacts*» et ces «*études préalables*» sinon une tâche de gestion confiée aux syndicats, contradictoirement avec les termes de la motion d'orientation? Qu'est-ce que «*la profession*» et «*les entreprises*» sinon le C.N.P.F.? Et ce sont là des propositions formulées par les dirigeants de la F.E.N.!

Nous restons attachés à une autre conception défendue jusqu'alors par la F.E.N., et que résume bien la formule lapidaire «*pas de curés, pas de patrons à l'école*», formule que «la mode» imbécile dont parlait Jaurès a sans doute rendue choquante. Aussi nous nous prononcerons résolument contre ce texte, et appelons à voter contre.

Nous ne nous déterminons ni pour satisfaire à un besoin soudain de purisme, ni dans l'intention de compromettre toute perspective d'accord avec l'ensemble de nos camarades réformistes de la F. E. N., au contraire, puisque là où il est réalisé cet accord a prouvé son efficacité. Mais devant un avenir inquiétant, qui menace d'entraîner la F.E.N., intégrée dans un consortium politico-syndical, à des séries «d'actions» déconcertantes en symbiose avec la C.F.D.T., il importe à chacun d'assumer dès maintenant ses responsabilités.

**Serge MAHE.**

**Hervé HOCHARD, membre de C.A. académique S.N.E.S.**

**Gérard MAHE, membre de C.A.P.D. du S.N.E.S.**

**Claude ROUYER, membre de C.T.P. du S.N.I. 44.**

-----

## **DE LA DICTATURE DU PROLÉTARIAT...**

Georges Marchais vient officiellement de répudier la «dictature du prolétariat».

Comme il se doit, les mass-média et les hommes de la bourgeoisie commentent, à leur manière (c'est-à-dire en fonction des intérêts dont ils ont la charge) le «nouveau» tournant du P.C.F.

MM. Jean-Pierre Chevènement et Gaston Deferre sont satisfaits: «*L'évolution du Parti Communiste Français est prometteuse pour le développement de l'Union de la gauche dans notre pays*» affirment ces éminentes personnalités! *La Croix* déclare froidement: «*Le P.C.F. semble avoir compris que s'il veut rendre crédible sa proposition d'un socialisme aux couleurs de la France, il lui faut rompre avec ses anciennes habitudes*»... et «*qu'en dépit de leur déclaration commune, signée à Rome par MM. Marchais et Berlinguer, les partis communistes, français et italien ont adopté deux stratégies différentes. Les Italiens ont choisi le compromis historique avec la droite et les Français ont opté pour l'union de la gauche*».

Ainsi, *La Croix* donne à entendre qu'il existerait une divergence entre le P.C.I. et le P.C.F. comme si le «compromis historique» avec la démocratie chrétienne en Italie était d'une nature différente de «l'Union de la Gauche» réalisée en France avec MM. Mitterrand, Jacques Delors, Eugène Descamps, Gilbert Dedercq, tous militants connus «d'action catholique» devenus, par la grâce de Dieu, valeureux dirigeants du nouveau Parti Socialiste.

En réalité, depuis plus d'un demi-siècle, qu'il s'agisse de l'Eglise Catholique ou du stalinisme international, leur politique n'a pas changé, l'un et l'autre travaillent inlassablement au maintien de l'ordre bourgeois. L'abandon, par Marchais, de la référence à la «dictature du prolétariat» est dans le droit fil de la main fraternellement tendue par Maurice Thorez aux catholiques et ...aux Croix de feu!

Il faut être aussi naïf qu'un social démocrate ou aussi retors qu'un jésuite pour confondre ou feindre de confondre un parti stalinien et un parti révolutionnaire.

La bureaucratie stalinienne qui, Staline vivant ou mort, opprime avec des méthodes quasi moyennageuses, le prolétariat des pays dans lesquels elle occupe le pouvoir sait parfaitement, qu'en dépit de ses efforts, le

processus de la lutte des classes ne s'arrête pas aux limites des frontières nationales. On l'a bien vu, notamment en 1953 et en 1968, l'internationalisme prolétarien demeure une réalité vivante et c'est pourquoi bourgeoisie et bureaucratie stalinienne ont nécessairement partie liée.

Mais, pour assurer leur survie, la Société capitaliste et l'Etat qui en est le garant sont confrontés à de bien cruelles nécessités.

La démocratie bourgeoise et les libertés démocratiques qu'elle suppose risquent de devenir un obstacle au maintien du régime de la propriété privée des moyens de production.

Dans l'état de décomposition avancée de la société capitaliste, la politique dite de «coexistence pacifique» peut conduire les partis stalinien à prendre en charge les aspects les plus réactionnaires de la politique de la bourgeoisie. En Italie, le compromis historique «avec la droite» comme l'écrit La Croix n'a pas d'autre signification. Mais en France, le ralliement du P.C.F., par le truchement de l'Union de la Gauche et du programme commun, aux thèses néocorporatistes de «l'auto-gestion» et de la «planification démocratique», autrement dit, à un prétendu «socialisme auto-gestionnaire aux couleurs de la France» a exactement la même signification.

Mais revenons à la dictature du prolétariat. Les anarchistes et notamment les anarcho-syndicalistes n'ont jamais apprécié la formule. On connaît la phrase célèbre de Fernand Pelloutier: «...*Non moins révolutionnaires que Vaillant et que Guesde, aussi résolument partisans de la suppression de la propriété individuelle, nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas: des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même*». Il faut dire que l'hostilité ou la méfiance des anarchistes n'ont fait que croître au fur et à mesure que le stalinisme au nom de la dictature DU prolétariat instaurait sa dictature SUR le prolétariat !

Mais Georges Marchais, quant à lui, n'est pas anarchiste. Il est un pur produit du stalinisme qui se prétend marxiste voire même «marxiste léniniste». C'est donc à la conception marxiste de l'Etat et de la dictature du prolétariat qu'il convient de se référer pour mesurer la portée réelle de sa répudiation officielle de la «dictature du prolétariat».

*«L'Etat est le produit de la Société parvenue à un degré de développement déterminé... Il est en principe l'Etat de la classe la plus puissante, de la classe économiquement dominante et acquiert ainsi de nouveaux moyens d'opprimer et d'exploiter la classe dominée...»* (l'origine de la famille)... *«défenseur des intérêts de toute la classe jusques et y compris contre les intérêts privés de tel ou tel capitaliste individuel»*, (l'anti Duhring), *«une machine pour l'oppression d'une classe par l'autre»* et *«l'Etat représentatif moderne»*, *«l'instrument de l'exploitation du travail salarié par le capital»* (Préface de la Guerre civile en France).

Comme on le voit, pour Marx et Engels, comme pour les anarchistes, l'Etat n'est pas le *«garant de l'intérêt général»*, il n'est pas *«au-dessus des classes»* mais bel et bien *«une machine pour l'oppression d'une classe par une autre»*.

Marx en conclut logiquement qu'il ne s'agit pas: *«non plus de faire passer la machine bureaucratique militaire en d'autres mains comme ce fut le cas jusqu'ici, mais de la détruire, c'est la condition première de toute révolution véritablement populaire»* (K. Marx. Lettre à Kugelmann).

Comme on le voit on est loin de la politique de *«l'Union populaire»* qui se propose de faire passer *«la machine bureaucratique»* des mains jugées débiles de Giscard en la poigne prétendument plus musclée de Mitterrand Marchais!

Mais bien entendu, il ne suffit pas de vouloir la destruction de la vieille machine bureaucratique mais encore faut-il s'en donner les moyens. Dans *«l'Etat et la Révolution»*, Lénine écrit: *«En France, après chaque révolution, remarque Engels, les ouvriers étaient armés; pour les bourgeois qui se trouvaient au pouvoir, le désarmement des ouvriers était donc le premier devoir. Aussi, après chaque révolution, acquise au prix du sang des ouvriers, éclate une nouvelle lutte, qui se termine par la défaite de ceux-ci »...*

Et quelques pages plus loin, Lénine cite *«la critique du programme de Gotha»*: *«...Entre la Société capitaliste et la Société communiste - poursuit Marx - se place la période de transformation révolutionnaire de celle-là en celle-ci. A quoi correspond une période de transition politique où l'Etat ne saurait être autre chose que la dictature révolutionnaire du prolétariat »...*

Autrement dit, sans la destruction de l'Etat bourgeois, il est non seulement vain de prétendre vouloir abolir

le régime de la propriété privée des moyens de production mais on expose délibérément la classe ouvrière aux coups de la contre révolution.

L'issue tragique de la politique du *Front Populaire* en Espagne ou de celle de l'*Union populaire* au Chili en sont les plus éclatantes (mais pas les seules!) démonstrations.

On ne peut nier que la destruction de l'Etat bourgeois, ne peut s'envisager sans prévoir le recours à la violence, c'est-à-dire à la «*dictature révolutionnaire du prolétariat*».

Cela étant admis, la nécessité pour la classe ouvrière de reprendre à son compte la formule de Saint-Just (dangereuse mais semble-t-il inévitable en période révolutionnaire) «*pas de liberté pour les ennemis de la liberté*», doit nous conduire à exiger avec encore plus de rigueur et de fermeté le respect rigoureux des règles de la démocratie ouvrière, c'est-à-dire à l'intérieur de la classe ouvrière elle-même, le droit IMPRESCRIPTIBLE aux fractions, tendances ou courants sans lequel les nécessités de la lutte révolutionnaire conduiraient inmanquablement, à partir d'une formule déjà discutable et dangereuse que les marxistes appellent «*dictature du prolétariat*» à la solution bureaucratique odieuse et inacceptable de la dictature SUR LE PROLETARIAT.

**Alexandre HEBERT.**

-----

#### L'ANARCHO-SYNDICALISTE

Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

Nouvelle Série - Mensuel

Prix : le numéro, 2,00 F

Abonnement 10 numéros: 20,00 F

Abonnement de soutien: 50,00 F

C. C. P. ROUYER Claude N° 524.68 P NANTES

CORRESPONDANCE: Serge MAHE, 12, rue du Danube 44800 St-HERBLAIN - Tél.: 40-22-78

Le Gérant : A. HEBERT

Imprimerie AUNEAU - NANTES

-----